

LE JOURNAL - 409 - MAI 2025

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CARNAVAL
Soyez prêts
pour le 24 mai !



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

SOMMAIRE

2

➤ RETOUR SUR

Retour sur les événements marquants du mois d'avril 2025

4

➤ AMÉNAGEMENTS

5,8

➤ DOSSIER

Dossier : comprendre le budget 2025

9,11

➤ ACTUALITÉS

Tous au carnaval le 24 mai,
cadre de vie : les bons gestes à adopter,
les chantiers d'insertion...

12

➤ CULTURE

Les spectacles à venir...

13

➤ HISTOIRE

Il était une fois... le 8 mai 1945

14

➤ TRIBUNES

15

➤ À SAVOIR

N° 409 Mai 2025

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier, Noémie Fossey-Sergent, Jade Chauveau

Photographies : Service Communication,

Karim Chebab, Anthony Voisin

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag_graph@live.fr

Fabrication : Imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Fête interculturelle

La 20^{ème} édition de la fête interculturelle a rassemblé, le dimanche 6 avril dernier, plus de 400 personnes. Des plats conviviaux, des animations sur scène et les stands de près de 20 pays ont rythmé cette journée très appréciée des Ignymontains.



Branchez les guitares !

Le 29 mars dernier, l'école municipale de musique a proposé un concert pop-rock-jazz sur la scène du Centre culturel Picasso. Les élèves ont interprété, en solo ou en chœur, des œuvres intemporelles et incontournables de la pop internationale.



Une journée hippique

Les seniors de la Ville ont profité d'une belle journée ensoleillée du mois de mars, pour visiter le château de Chantilly : un joyau du patrimoine français !



Médillés du travail

Chaque année, la ville convie les salariés du privé et du public pour leur remettre la médaille d'honneur du travail, une belle gratification pour leurs 20, 30, 35 ou 40 années de carrière. Vendredi 11 avril, à la salle René-Char, le maire Miloud Goual et sa première adjointe, Jacqueline Huchin, ont distingué une trentaine d'Ignymontains.



Une journée sportive et citoyenne

La Ville a accueilli, le 9 avril dernier, l'association Raid Aventure. Cette manifestation a été l'occasion d'une belle rencontre entre les jeunes et les forces de sécurité sur les mêmes terrains de sport !



Édito

Miloud Goual,
votre maire

Le 10 avril dernier, lors du Conseil municipal, nous avons adopté le budget 2025 de notre commune. Un budget sérieux, ambitieux et fidèle à nos engagements.

Dans un contexte national tendu – l’augmentation des prix, désengagement progressif de l’État, baisse des aides régionales et départementales – nous avons fait un choix clair : protéger les habitants, maintenir le cap et investir dans l’avenir.

Pas d’augmentation des impôts locaux. Une fois encore, nous avons décidé de ne pas alourdir la pression fiscale sur les Ignymontains. Notre taxe foncière reste parmi les plus basses du département, en dessous de la moyenne des communes comparables. C’est un acte fort, dans une période où de nombreuses collectivités répercutent leurs difficultés sur les contribuables.

Mais tenir bon ne signifie pas se replier. Alors que d’autres réduisent leurs budgets de solidarité, ferment des équipements ou coupent dans le soutien aux associations, nous faisons le choix inverse. Les tarifs municipaux restent parmi les plus accessibles du Val-d’Oise. Et la vie associative locale, moteur du lien social, continue d’être fortement soutenue. Notre cap est clair : une ville dynamique, solidaire et ambitieuse.

C’est le sens de notre projet de requalification du centre-ville et du Village : des espaces conviviaux, dynamiques, où commerces, services, culture et vie locale reprennent toute leur place. Une commune vivante, fidèle à son histoire mais tournée vers l’avenir – une ville où l’on a envie de rester, de s’investir, et de bâtir.

Investir aujourd’hui pour préparer demain : c’est l’esprit qui guide nos actions. Deux équipements emblématiques verront bientôt le jour – une ferme pédagogique et un musée d’histoire locale – pour renouer avec notre mémoire, transmettre notre histoire et sensibiliser aux enjeux d’avenir. Bien plus que des structures, ce sont des symboles d’une ville qui se connaît, se projette et se donne les moyens de grandir.

Enfin, le mois de mai est un mois de mémoire. Cette année marque le 80^{ème} anniversaire de la libération des camps, un rappel essentiel de notre devoir de transmission, pour que jamais ne s’efface la mémoire des victimes et des combats pour la dignité humaine.

C’est dans cet esprit que la ville accueillera, à partir du 7 mai, l’exposition « La part visible des camps » à la salle René Char : plus de 500 photos prises à Mauthausen, patiemment contextualisées pour éclairer l’histoire et questionner notre regard.

J’ai souhaité que les collégiens puissent la découvrir avec leurs enseignants. Je vous invite, vous aussi, à venir la visiter. Se souvenir, c’est aussi rester vigilants.

Merci de votre confiance, et très bon mois de mai à toutes et tous.

ESPLANADE LÉONARD-DE-VINCI



Après la réfection complète de l'esplanade du COSEC, un aménagement des espaces verts est prévu ce mois-ci avec la plantation de petits arbres et de fleurs.

PASSERELLE BLEUE



La passerelle Aimé-Césaire reste toujours fermée jusqu'à nouvel ordre par mesure de précaution. Cette dernière a été fermée le 2 avril dernier suite à la découverte de fissures. Des analyses sont actuellement en cours de lecture suite à des capteurs posés par la direction des routes d'Île-de-France (DIRIF). De son côté, Véolia a analysé le réseau pour voir s'il n'y avait pas de fuite. La Ville est en attente des résultats.



VOIRIE

Les travaux rue des Clairs-Chênes/Allée Watteau se poursuivent avec l'enfouissement des réseaux de câbles aériens et le remplacement des réseaux de canalisations et l'assainissement.



ECOLE BRAQUE

Les travaux de réhabilitation de l'établissement sont toujours en cours avec actuellement le remplacement des menuiseries et l'installation de la centrale du traitement de l'air à venir.



Ferme pédagogique

Les enclos qui abriteront les boxes des animaux sont toujours en cours de construction. L'intérieur de la structure principale est en rénovation pour accueillir le 14 juin prochain, date de l'inauguration, les premiers visiteurs.

Un budget rigoureux, ambitieux et responsable

La Ville a adopté son budget 2025 le 10 avril dernier. Il s'élève à 47,6 millions d'euros, dont 18 millions d'euros dédiés aux dépenses d'équipement.

**POUR LA
16^{ÈME} ANNÉE
CONSÉCUTIVE,
MONTIGNY
N'AUGMENTE PAS
SES IMPÔTS
LOCAUX**

Le budget d'une ville se compose de deux parties : le fonctionnement (29,6 millions d'euros) et l'investissement (18 millions d'euros). Chacune de ses deux parties doit être équilibrée en recettes et en dépenses. Le fonctionnement intègre les charges courantes nécessaires aux services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine. On y retrouve notamment le salaire des agents, l'achat de fournitures, les fluides (eau, électricité...), les assurances... L'investissement représente les dépenses qui servent à créer, améliorer ou renouveler le patrimoine de la commune. Ces dépenses sont ponctuelles, mais souvent lourdes. On y retrouve notamment les coûts de chantiers, de travaux d'infrastructures ou d'acquisitions immobilières.

Exemple concret des dépenses de la Ferme pédagogique :

→ **Fonctionnement** : eau, électricité, la nourriture des animaux, le salaire des agents...

→ **Investissement** : construction des bâtiments, achat de mobilier et matériel, travaux de rénovation, achat d'animaux...



Les principales recettes



15,2 M€

Les impôts locaux

Payés par les habitants et les entreprises, ils représentent la part la plus importante des recettes d'une ville.

2,2 M€

Les tarifs payés par les usagers des services municipaux

Ils sont toujours inférieurs au coût de revient du service mis en place par la commune pour les familles (restauration scolaire, accueils de loisirs, séjours de vacances, école municipale du musique, billetterie, locations de salles).

7,7 M€

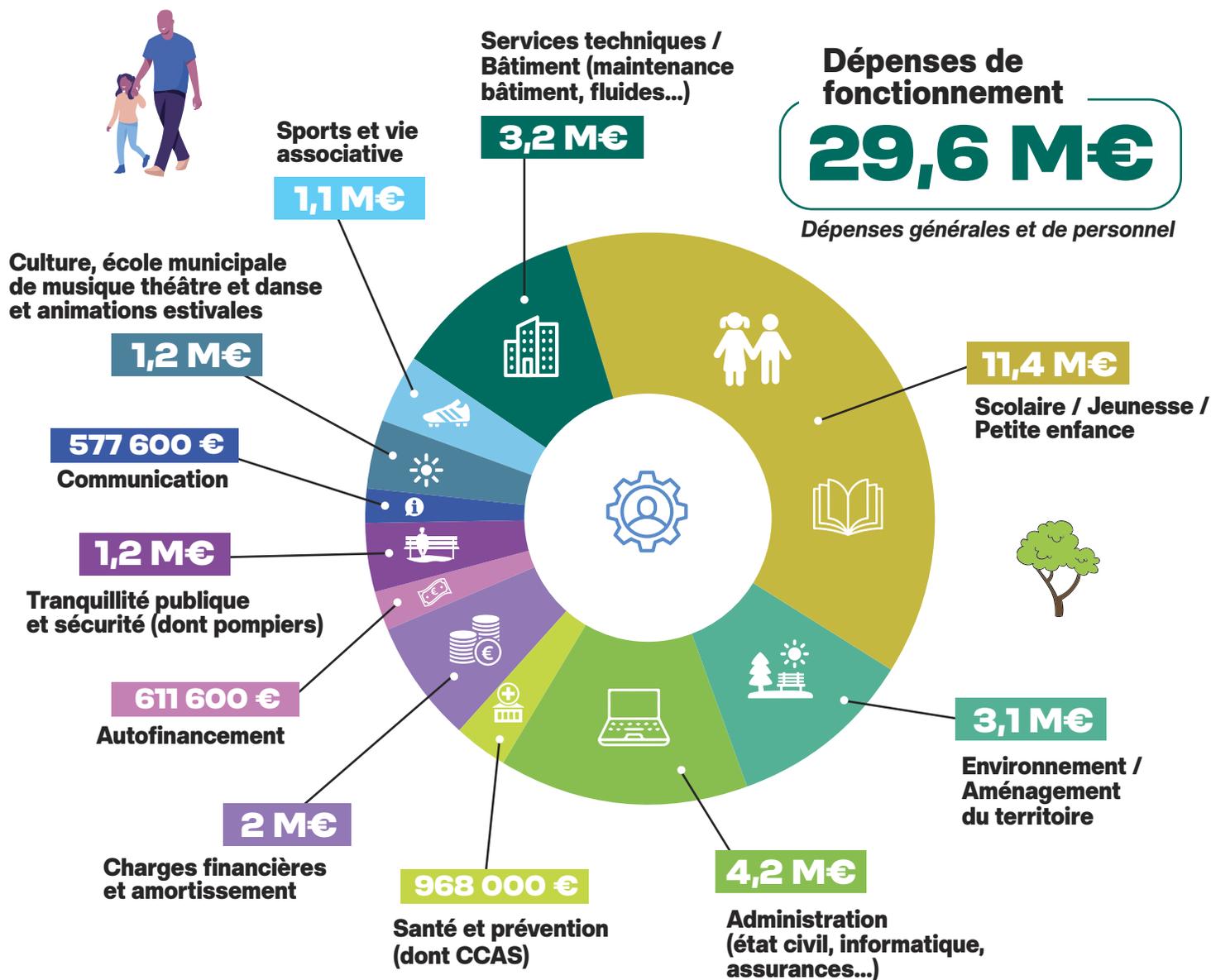
Les dotations et compensations de l'État

Ces sommes représentent les concours financiers de l'État au fonctionnement des collectivités locales dont la principale recette est constituée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

10,5 M€

Les subventions

Pour réaliser des travaux importants, la commune est amenée à solliciter l'aide financière de l'Etat.



DOSSIER

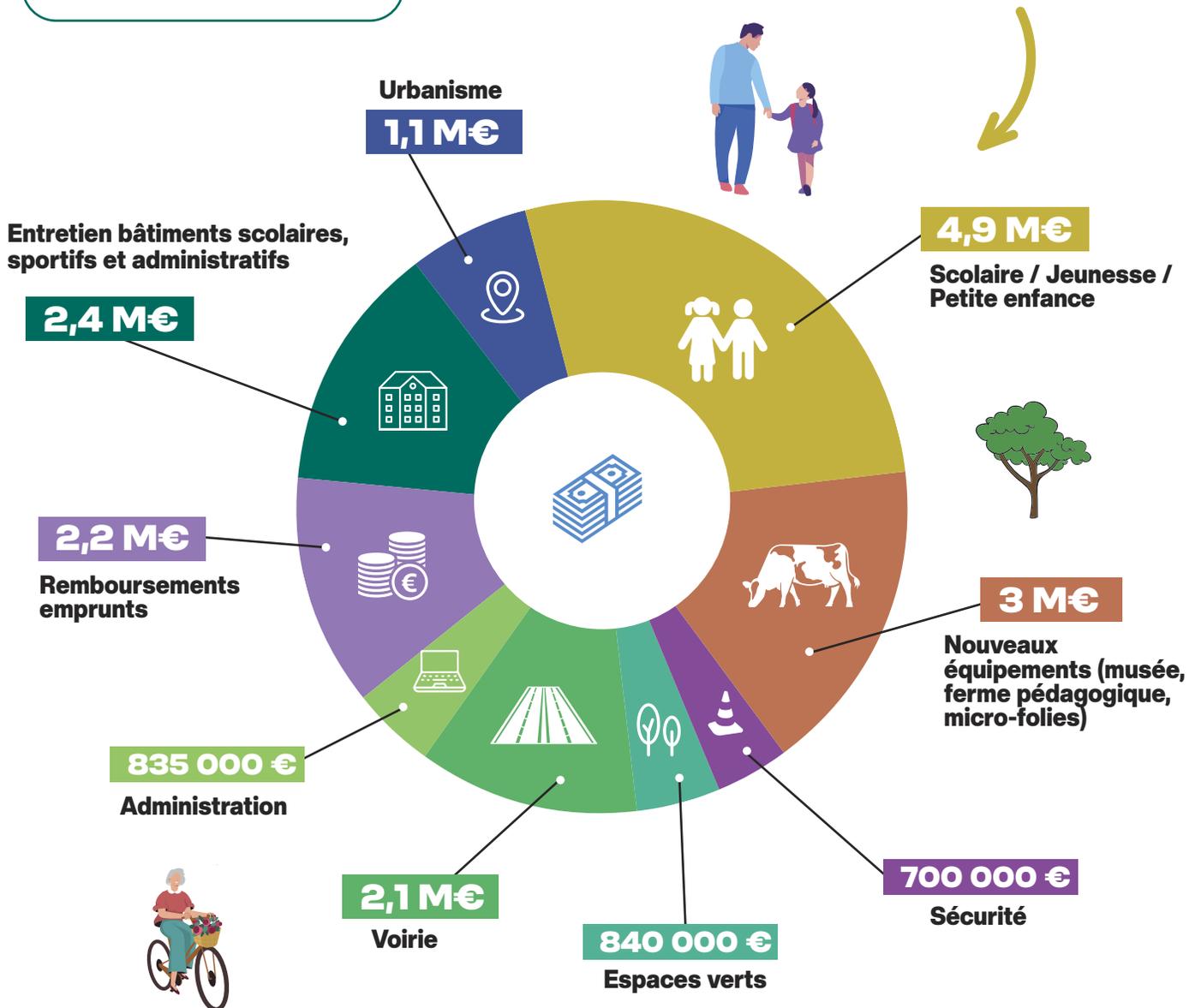


Dépenses
d'investissement
18 M€



→ Rénovation des écoles

Fin de la réhabilitation de l'école Georges-Braque
et fin des travaux d'agrandissement de l'école Emile-Glay.





**1,6 M€
EN 2025**

→ Ferme pédagogique

Fin des travaux d'aménagements de la ferme pédagogique qui ouvrira ses portes en juin.

Coût prévisionnel global : 2,4 M€



**1,1 M€
EN 2025**

→ Musée de Montigny

Fin des travaux extérieurs et intérieurs du musée pour une ouverture à la rentrée.

Coût prévisionnel global : 1,6 M€



QUESTIONS à Jacqueline Huchin

1^{ère} adjointe au Maire, en charge des finances, du personnel, de l'administration et des affaires générales et de l'état-civil.

Quels sont les grands axes de ce budget 2025 ?

La municipalité a fait le choix de poursuivre une politique d'investissement dynamique, tout en garantissant une offre de services publics de qualité, le tout en veillant à une maîtrise des dépenses. Nous avons décidé de maintenir un haut niveau d'investissements pour poursuivre nos actions d'amélioration du cadre de vie et offrir un meilleur accès aux services publics à la population. Nous avons ainsi, avec toute l'équipe municipale, la joie et le plaisir d'inaugurer deux nouveaux équipements valorisant notre patrimoine historique et naturel. Et ce n'est pas rien quand on imagine le nombre de classes et de familles qui pourront dans quelques mois les visiter.

Cette année encore, vous n'augmentez pas la part communale d'imposition, une décision difficile à prendre ?

La préservation du pouvoir d'achat des Ignymontains et Ignymontaines reste au cœur des priorités. La municipalité tient ses engagements : cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux. C'est notre cap depuis maintenant 16 ans et nous continuerons tant que cela est possible. Afin de compléter nos recettes, nous recherchons systématiquement de nouveaux financements auprès de partenaires publics.



**1,4 M€
EN 2025**

→ Travaux de voirie

Début des travaux rue des Fauvettes/rue des Clairs-Chênes/Allée Watteau (jusqu'aux 24 Arpents)/Allée Corot. Dans le détail, il s'agit de réaménager le quartier République, avec l'enfouissement des réseaux de câbles aériens, la réfection de la voirie, des trottoirs et la création de vrais emplacements de stationnement ainsi que le remplacement des réseaux de canalisations et l'assainissement. Dans la continuité du réaménagement du quartier Lalanne sont prévus la réfection de l'enrobé de l'avenue Fernand-Bommelle et la réfection du parking en stabilisé de la future ferme.

Le carnaval se prépare

Le 24 mai prochain, la Ville fêtera la 11^e édition du carnaval. Confettis, jets de poudre de couleurs, fanfare et costumes en tout genre...

Un moment attendu par tous les Ignymontains, petits et grands... et préparé avec enthousiasme depuis plusieurs semaines par les enfants des accueils de loisirs. A l'école du Centre, l'effervescence a gagné chaque recoin. Comme le veut la tradition, le thème pour le char a été annoncé, dans le réfectoire de la cantine et c'est la nature qui a été choisie. « *Cela fait trois mois que les enfants, les animateurs et les parents volontaires mettent la main à la pâte pour donner vie au projet* » explique Vincent, directeur de l'accueil de loisirs de l'école du Centre. Et quel projet ! En avant-première, on peut vous révéler que le char prendra des allures de forêt enchantée. Une création féérique réalisée à partir de matériaux de récupération : bouteilles plastiques transformées en fleurs, animaux en origami, champignons en papier mâché, collages, peinture, coccinelles et autres créatures imaginaires... Le tout avec un objectif : mêler créativité et démarche écologique. Le char, aujourd'hui à l'abri des regards, sera porté par quatre animateurs. Pour Vincent et son équipe, c'est le rendez-vous incontournable du mois de mai : « *Le carnaval est toujours attendu avec impatience. Il est précieux, car il permet aux enfants de concrétiser leurs idées, d'exprimer leur créativité. Ce que le carnaval représente, c'est la joie, les couleurs et le bien vivre ensemble* ».

Après le défilé, place à la fête à l'école Paul-Bert. De nombreuses animations seront proposées par les associations de parents d'élèves, les associations et services de la Ville. Les gourmands ne seront pas déçus puisqu'il est aussi prévu des stands de pop-corn, de crêpes, de churros, de gâteaux, de bonbons et de barbes à papa. Alors à vos costumes, prêts à rêver : rendez-vous le 24 mai pour plonger dans la magie de cette grande fête populaire et célébrer la créativité !



A l'école Paul-Cézanne, les enfants des accueils de loisirs sont à pied d'œuvre pour décorer le char. Ils sont aidés par les parents et les animateurs sous l'œil attentif de Thibault Petit, maire adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, des cérémonies commémoratives et du patrimoine culturel.



Le départ du défilé se fait rue Auguste-Renoir et la fête des enfants a lieu allée Watteau.



Les gagnants de l'édition 2024

Qui va remporter le concours du meilleur déguisement 2025 ?

Faites preuve d'originalité et participez en famille à notre grand concours de déguisement. A l'arrivée du carnaval, vers 15h, à l'école Paul-Bert, un photographe de la Ville vous attendra pour immortaliser ce moment. La règle est simple : venir déguisé en famille, le thème est libre et la participation gratuite. Les trois familles qui remporteront le plus de « like » sur les réseaux sociaux de la Ville seront valorisées par le biais d'une publication dans le magazine municipal de juin et sur les réseaux sociaux ainsi que le site de la Ville. On compte sur votre participation !



VOISINAGE : les règles pour bien vivre ensemble

L'harmonie entre voisins et la sécurité de tous dans l'espace public passe par le respect de quelques règles essentielles. Petit récapitulatif des autorisations et interdits...

ACTUALITÉS

Printemps rime souvent avec bricolage, nettoyage du jardin, fêtes ou réunions de famille en extérieur... Pour préserver les bonnes relations entre voisins, mieux vaut connaître ce qu'on peut et ne peut pas faire...

Tout d'abord, attention aux nuisances sonores ! Le bruit est souvent l'une des premières sources de tensions entre voisins. La musique trop forte, le tapage diurne ou nocturne, les aboiements de chiens répétés... perturbent le quotidien et peuvent être sanctionnés. « Alertés par le Centre de supervision urbain ou par des appels anonymes de riverains, les agents de la ville se déplacent rapidement pour constater la situation. Tout bruit excessif ou répétitif peut entraîner une verbalisation », explique Dalila Khorbi, adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention spécialisée. Concernant les travaux en intérieur ou dans son jardin (tonte de la pelouse, bricolage...), ceux-ci doivent être réalisés dans des créneaux horaires précis, définis par arrêté préfectoral : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés. En lien avec la prévention de ces nuisances sonores, les rassemblements de plus de 3 personnes en pied d'immeubles dans les quartiers de la gare, Picasso et des 24 Arpents, ne sont pas autorisés.

Concernant les émanations de fumée, afin d'éviter les risques d'incendie, « le brûlage de branchages ou autres à l'air libre est interdit », rappelle l'élue. Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie. Les barbecues et l'utilisation de chichas dans la rue sont également proscrits.

Les riverains disposant d'un jardin sont tenus d'entretenir leurs haies et végétaux. Attention à ce qu'ils ne dépassent pas trop sur l'espace public, empêchant des piétons ou poussettes de passer sur le trottoir. « Quand c'est le cas, nous déposons un mot dans la boîte aux lettres demandant de faire le nécessaire », souligne Dalila Khorbi.

Bien vivre ensemble implique aussi de respecter les jours de collecte des déchets afin de préserver la propreté de la ville. Les poubelles doivent être sorties uniquement le jour de la collecte, et tout dépôt en dehors de ces horaires peut entraîner une amende. Pour les encombrants, un calendrier indiquant les jours de collecte est téléchargeable sur le site du syndicat Emeraude ou disponible en mairie. Sinon, la déchèterie du Plessis-Bouchard, ouverte du lundi au dimanche, permet de déposer ces déchets également.

EN BREF



Ressourcerie

Offrez une seconde vie à vos objets inutiles !

Vêtements, meubles, vaisselle, petit électroménager... La Ville et les bailleurs sociaux collectent gratuitement vos objets d'occasion pourvu qu'ils soient encore en bon état de fonctionnement. L'objectif ? Éviter la surconsommation et limiter les déchets en offrant une seconde vie à des objets qui peuvent resservir. **Concrètement, une collecte est organisée les mercredis jusqu'au 28 mai prochain, de 16h à 19h : le 7 mai 4 place Creuze, le 14 mai place des Sorbiers / rue Colette, le 21 mai place Lucy et le 28 mai sur le parvis du collège Camille-Claudé de 8h à 13h.** Les objets collectés seront valorisés et remis en vente, à très petits prix, lors d'une ressourcerie éphémère, les 6 et 7 juin à l'Atelier (derrière la mairie Picasso) de 16h à 19h30 et le samedi matin de 10h à 13h.

JEUNESSE



Chantier jeunes à la ferme pédagogique

À l'approche de l'ouverture au mois de juin de la ferme pédagogique, six jeunes du service municipal de la jeunesse ont participé à la rénovation du bâtiment CIEL, qui abritera la maison de la nature. Accompagnés par un des animateurs du SMJ, ces jeunes Ighymontains n'ont pas chômé pendant les vacances et ont ainsi participé au projet d'embellissement du bâtiment.



Le maire vu par les collégiens

Le 13 mars dernier, les élèves du collège Camille-Claudé ont rencontré le maire de leur commune, Miloud Goual. Cette entrevue, organisée par l'équipe enseignante, a été l'occasion pour les collégiens de la classe Défense de poser des questions sur le rôle du maire, ses responsabilités et les projets en cours dans la ville. Retrouvez l'intégralité de l'article sur le www.montigny95.fr

Favoriser l'insertion professionnelle

Finis les parties communes défraîchies de la résidence située au 9 avenue Aristide-Maillo. Depuis le mois dernier, les halls des immeubles ont été rénovés, dans le cadre d'un chantier d'insertion porté par l'association AGOIE en partenariat avec le bailleur Immobilière 3F et la Ville. Le but : améliorer les logements des habitants et former des personnes en difficulté. « La commune soutient notre association depuis près de 30 ans car elle est convaincue de sa mission d'intérêt général, qui est de former les jeunes de 18 à 25 ans à un métier tout en les accompagnant dans d'éventuelles problématiques socio-éducatives. C'est un partenariat de lien social et permettent aux habitants de mieux vivre-ensemble et surtout de "faire-ensemble" », comme l'explique Samir Lamouri, président d'AGOIE. La municipalité reste engagée dans ces initiatives qui bénéficient à tous : elles offrent aux jeunes une première expérience concrète, tout en améliorant le cadre de vie des résidents et des bailleurs.



Miloud Goual, le maire de Montigny, au centre, entouré de Diénabou Kouyate, conseillère municipale déléguée en relation avec les bailleurs sociaux, de Samir Lamouri, le Président d'AGOIE, de la gardienne de l'immeuble, Madame Chair et des jeunes du chantier.

Savez-vous planter des choux ?

Ce matin-là, Oumou Hawa et Inaya arrosent avec beaucoup de soin les fraisiers. Pour la deuxième année consécutive, les tout-petits du multi-accueil prennent soin de leur potager. Depuis début avril, ils ont notamment planté, avec l'aide des six agents de la structure, des fraisiers, des œillets, un oranger du Mexique, un hortensia et des plants de tomates cerises... Tout cela dans le but de découvrir le rythme des saisons et développer les bons réflexes pour préserver la biodiversité. Dans quelques semaines, il ne restera plus qu'à déguster la récolte 2025. L'année dernière, les enfants s'étaient régalés en goûtant les tomates, mais un peu moins en expérimentant les radis.



MERCREDI 7

EXPOSITION LA PART VISIBLE DES CAMPS

Vernissage à 18h, salle René-Char, espace Léonard-de-Vinci
Entrée libre du 7 au 11 mai de 15h à 18h

SPECTACLE PASSEPORT

Centre culturel Picasso, à 20h30

A partir de 12 ans. Tarif plein : 26€, tarif pour les Ignymontains : 21€, tarif réduit : 16€. Infos et réservations sur montigny95.fr

JEUDI 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Place de la Libération à 11h

PROJECTION DU FILM LA ZONE D'INTÉRÊT

Centre culturel Picasso à 19h

Entrée libre et gratuite
À partir de 12 ans.

VENREDI 16

REPAIR CAFÉ

A l'atelier de 16h à 19h30. Entrée libre

SPECTACLE RENTRÉE 42

Centre culturel Picasso, à 20h30

A partir de 12 ans. Tarif plein : 26€, tarif pour les Ignymontains : 21€, tarif réduit : 16€. Infos et réservations sur montigny95.fr

SAMEDI 17

EXPOSITION ANDRÉE DE FRÉMONT

Vernissage à 16h. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents-espace Corot Grande rue

SAMEDI 24

CARNAVAL ET FÊTE À L'ÉCOLE PAUL-BERT

Rue Auguste-Renoir à partir de 13h puis école Paul-Bert, allée Watteau, à 14h30 (lire p. 9)

DIMANCHE 25

CINÉ RELAX : BLANCHE NEIGE

Centre culturel rue Guy-de-Maupassant à 14h30. Entrée libre

SAMEDI 31

FÊTE DE LA LUDOTHÈQUE

Salle René-Char, rue Auguste Renoir de 14h à 18h. Entrée libre

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

FÊTE PAROISSIALE

Eglise St Joseph à partir de 12h. Entrée libre

ÇA BOUGE

Une pièce sur le devoir de mémoire

Le 16 mai prochain, Rentrée 42 sera jouée au Centre culturel Picasso, une pièce bouleversante et instructive sur l'École sous l'Occupation.

En 1942, un jour de rentrée des classes, trois institutrices et leur directrice d'école s'inquiètent de ne voir arriver que 17 élèves sur les 120 attendus. Où sont les autres ? Que se passe-t-il ? Rentrée 42, la pièce de Pierre-Olivier Scotto et Xavier Lemaire, nous plonge dans les heures sombres de l'École sous l'Occupation. « *Tout se passe quelques mois après la rafle du Vel d'Hiv, dans une école de filles du onzième arrondissement de Paris, où vivaient beaucoup de familles juives* », explique le tandem, passionné d'histoire. Inspirée de faits réels, sa pièce, conçue en trois actes, raconte le régime de Vichy à travers le quotidien d'une petite école de quartier et le destin de trois enseignantes. Le spectateur, immergé dans une salle de classe ultra-réaliste, est le témoin des réflexions de ces quatre femmes aux tempéraments et opinions différentes, à l'image des Français à cette époque. Il y a parmi elles une pétainiste, une communiste et une qui tient à sa neutralité. Saluée au Festival d'Avignon, la pièce, qui tourne depuis deux ans environ, est rythmée et mêle humour noir, suspense et émotion. « *Notre plus grande fierté est d'avoir réussi un devoir de mémoire qui n'est, je crois, pas plombant, confie Pierre-Olivier Scotto. Et cela me semble nécessaire car tout peut arriver encore aujourd'hui* ».



© Alejandro Guerrero

Rentrée 42, bienvenue les enfants !

Vendredi 16 mai à 20h30

Centre culturel Picasso

A partir de 13 ans

Durée : 1h30. Tarif

catégorie B.

Infos et réservations sur montigny95.fr (rubrique Agenda) ou auprès du service culturel au 01 30 26 30 26.

Passeport : une pièce coup de poing sur le sort des migrants



© Alejandro Guerrero

Passeport

Mercredi 7 mai, 20h30

Centre culturel Picasso

A partir de 12 ans

Durée : 1h30. Tarif

catégorie B.

Infos et réservations sur

montigny95.fr (rubrique

Agenda) ou auprès du

service culturel au

01 30 26 30 26.

Le 7 mai prochain, ne ratez pas *Passeport*, la dernière création d'Alexis Michalik, au Centre culturel Picasso. Une pièce dont on se souvient longtemps...

Elle tourne depuis plus d'un an déjà, mais connaît toujours un franc succès. *Passeport*, la dernière œuvre du très prolifique Alexis Michalik (à qui l'on doit Edmond ou encore Le porteur d'histoire) sera jouée le 7 mai au Centre culturel Picasso. Elle nous embarque sur les pas d'Issa, jeune Érythréen laissé pour mort

dans la « jungle » de Calais, et qui a perdu la mémoire. Muni de son passeport, seul élément tangible de son passé, il entame une longue quête semée d'embûches afin d'obtenir un titre de séjour. Au fil de ses recherches, Issa rencontre d'autres migrants, un gendarme qui se questionne lui aussi sur son identité... Les décors faits à partir de diapos projetées sont particulièrement immersifs et plongent le spectateur dans le terrible quotidien des migrants, pris entre l'angoisse des contrôles de police, le racisme des gens... Mais la pièce montre aussi les trésors d'humanité de certains, et les raisons d'espérer. La mise en scène est rythmée ; le spectateur n'a pas le temps de s'ennuyer. La mise en scène est bien sentie et jalonnée de pointes d'humour dans le drame. Les sept comédiens tiennent le public en haleine jusqu'au renversement final qui surprendra tout le monde !



HISTOIRE

Il était une fois...

LE 8 MAI 45

CETTE ANNÉE NOUS FÊTONS LES 80 ANS DE CETTE COMMÉMORATION

1945-2025... Il y a 80 ans, le pays vivait sous l'occupation allemande. À Montigny, comme dans toutes les communes de France, des hommes et des femmes ont participé à la libération. À l'occasion de cet anniversaire, la Ville propose en l'honneur des victimes une exposition et la projection du film « *La Zone d'intérêt* » à l'issue de la journée commémorative.

Se souvenir des victimes de la barbarie nazie

Simone Eiffes, 23 ans, matricule 31764, morte à Auschwitz en 1943. Alain Kartouzou, 5 ans, déporté par le convoi n° 70 à destination d'Auschwitz, mort en 1944.

Chaque année, la Ville leur rend hommage. Simone Eiffes habitait quartier Lalanne, le petit Alain Kartouzou résidait lui boulevard de Pontoise. Chaque année, la municipalité rend aussi hommage aux Ignymontains exécutés dans les camps de la mort nazis, lors de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, qui a lieu le dernier dimanche d'avril.



EXPOSITION

La part visible des camps

Cette exposition sur le camp de concentration de Mauthausen, en Autriche, a été créée en 2005. Elle présente un fonds photographique exceptionnel. Près de 500 clichés de 1938 à 1945 sont rassemblés : photos de SS, photos prises par les détenus espagnols libérés et par les libérateurs américains. Une exposition unique qui livre en images et en mots un témoignage poignant et vibrant de fragments d'histoire et de mémoires de camps. Les SS ont beaucoup photographié : fichage bureaucratique des détenus, exaltation du modèle disciplinaire et hygiéniste, « tentatives d'évasion », etc. Les dernières semaines de leur domination, ils ont détruit en masse toutes sortes d'archives. Mais à Mauthausen, une aventure sans équivalent a permis que des centaines de négatifs originaux d'images nazies parviennent camouflés, sortis du camp, confiés à une habitante du village, récupérés à la libération et, pour la plupart, rapportés en France - affirmant un double improbable espoir : après la victoire contre les nazis, que ces clichés soient un jour un témoignage !

Vernissage mercredi 7 mai à 18h, salle René-Char
Exposition du 7 au 11 mai 2025, de 15h à 18h. Entrée libre
Attention, exposition déconseillée au jeune public.

JOURNÉE COMMÉMORATIVE



Jeudi 8 mai 2025, Montigny commémore le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une cérémonie officielle aura lieu à 11h au Monument aux Morts, place de la Libération, en présence des élus et des représentants des anciens combattants ainsi que de la classe défense du collège Camille-Claudé et des jeunes élus du CMEJ.

Pour clore cette journée du souvenir, est projeté gratuitement à 19h, au Centre culturel Picasso, le film *La Zone d'intérêt*. Sacré à Cannes et aux Oscars, ce long-métrage de Jonathan Glazer retrace le quotidien de la famille Höss. Le commandant d'Auschwitz, Rudolf Höss, et sa femme Hedwig s'efforcent de construire une vie de rêve pour leur famille dans une maison avec jardin à côté du camp...

***La Zone d'intérêt* - Sortie en 2023 - Durée : 1h45, à partir de 12 ans. Entrée libre et gratuite**

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Montigny, ville riche de sa vie associative

Le succès de la 20^{ème} fête interculturelle, organisée le 6 avril dernier, illustre avec force la vitalité de notre tissu associatif. Rassembler en un même lieu, le même jour, tant d'associations et de bénévoles autour d'une richesse culturelle, artisanale et culinaire unique, c'est une performance qui dit beaucoup de l'engagement local — et de notre capacité à faire ensemble.

Mais derrière chaque événement réussi, il y a des heures de travail, de coordination et de passion. Nous saluons ici l'implication de tous ces bénévoles qui donnent sans compter : ceux qui préparent dans l'ombre, qui animent, organisent, gèrent la logistique, les finances ou la communication de leur structure. Leur énergie est précieuse.

À Montigny, les associations sont bien plus qu'un maillon de la vie locale : elles sont un pilier du lien social, du vivre-ensemble et de la solidarité. Elles nous transmettent des valeurs fortes — sportives, culturelles, environnementales — et nourrissent le quotidien de notre commune.

C'est pourquoi la municipalité reste pleinement mobilisée à leurs côtés. En 2025, nous avons fait le choix de maintenir le budget des subventions associatives, là où d'autres collectivités font le choix de la baisse. À cela s'ajoutent un appui matériel et un accompagnement constant, car soutenir nos associations, c'est faire le pari d'une ville plus dynamique, plus solidaire et plus vivante.

C'est pourquoi la municipalité reste pleinement mobilisée à leurs côtés. En 2025, nous avons fait le choix de maintenir le budget des subventions associatives, là où d'autres collectivités font le choix de la baisse. À cela s'ajoutent un appui matériel et un accompagnement constant, car soutenir nos associations, c'est faire le pari d'une ville plus dynamique, plus solidaire et plus vivante.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Budget 2025 : un budget insincère, une dette inquiétante de 35 millions d'euros

Lors du Conseil municipal du 10 avril, notre groupe a exprimé un avis défavorable sur le budget primitif 2025 présenté par la majorité. Ce choix repose sur plusieurs constats préoccupants.

Un manque de transparence

Le budget a été présenté sans aucun bilan de l'année 2024. Pourtant, une gestion responsable exige de s'appuyer sur des données concrètes. Comment évaluer les perspectives 2025 sans base fiable ? Certaines recettes sont en forte hausse, sans justification : +45 % sur les services municipaux (cantines, loisirs, culture), hausse de la taxe sur l'électricité et la publicité. Cette opacité laisse craindre une augmentation des tarifs pour les familles. Nos demandes de précisions sont restées sans réponse.

Des investissements annoncés, mais sans garanties

Près de 16 millions d'euros d'investissements sont prévus, mais seulement 57 % de ceux inscrits au budget 2024 ont été réalisés. Aucun détail n'a été donné sur les projets, leur calendrier ni leur financement. Ce flou interroge sur la capacité réelle à concrétiser ces annonces.

Une dette qui explose

En 2024, la commune a souscrit deux emprunts pour un total de près de 14 millions d'euros sur 43 ans à taux variable. Un nouvel emprunt de 2 millions est prévu pour 2025.

Résultat : la dette dépasse désormais 1 600 € par habitant, bien au-dessus de la moyenne nationale. Ces choix engagent les finances communales jusqu'en 2068, sans garantie que les équipements financés tiendront aussi longtemps.

Nos propositions

Nous avons proposé un budget supplémentaire recentré sur les projets réellement prêts, afin d'éviter un nouvel endettement. C'est une question de bon sens et de responsabilité.

Soyez assurés que nous continuerons de porter une voix constructive, exigeante et transparente, dans l'intérêt de tous les Ignymontains.

Groupe Agissons pour Montigny

Etat Civil

Naissances

BITAR Lyana
 TEMMAR Anis
 AZZOUZI Soundous
 CHABANE CHAOUICHE Ilyes
 CAMARA Issa
 YOUSSEF Èssile
 TEITGEN Raphaël
 MBENGUE Babacar
 CLAIRY Ayden
 NOAH AYI Yūsuf,
 Abder Rahman
 ABID Layan
 KICHENARADJOU Jiva
 HAN Kubra, Asel
 CIVET GILLES Léa

Mariages

David LENGLET et Stéphanie
 BOURGUIGNON
 Benoît BOURIN et
 Mehrounissa ZADDAL

Décès

RADACAL Saturnin
 DEBABI Djemai
 veuf BENMEHENNI
 ALLAIN Isabelle
 DOLIN Jean-Louis
 WALTI Monique
 NEBBOU Mohamed
 AFONSO RODRIGUES
 Perfeito

PAS D'ÉCOLE À L'ASCENSION

Pour rappel, vendredi 30 mai, les groupes scolaires et les centres de loisirs seront fermés en raison du pont de l'Ascension, accordé par l'Education nationale.

Renseignements au 01 30 26 30 26.

VACCINATION GRATUITE

Dans le cadre de sa politique de santé et de prévention, la Ville de Montigny organise des séances de vaccination publique, gratuites et ouvertes à tous les habitants. La prochaine aura lieu le mercredi 14 mai 2025, de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. Pensez à apporter votre carnet de santé ou de vaccination.

Infos au 01 30 26 30 26.

MUTUELLE SANTÉ

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Parisis en partenariat avec la Ville. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se déroulent à l'Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois, uniquement sur rendez-vous, au 02 35 76 47 20. **La prochaine a lieu le 5 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mon Quotidien/santé).**

DEVENEZ AGENT DES FINANCES PUBLIQUES



Chaque année, les Finances publiques recrutent des agents de catégorie C mais cette année le concours évolue en proposant des concours nationaux à affectation locale.

Les inscriptions pour participer au concours sont ouvertes jusqu'au 3

juin prochain. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les métiers proposés par les Finances publiques, les modalités d'inscription au concours ou les épreuves du concours, rendez-vous sur le site :

<https://rejoindrelesfinancespubliques.economie.gouv.fr/rejoindre-les-finances-publiques-des-concours-pour-tous-les-niveaux-detudes/un-job-avec-des-missions>

NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ?

N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences dédiées aux jeunes confrontés à des addictions sont organisées un lundi sur deux, au service Prévention (134 rue du Général-de-Gaulle, 1^{er} étage). Proposée en partenariat avec l'association Addictions France, cette permanence s'adresse aux moins de 25 ans concernés par tous types de dépendances : cannabis, drogues, tabac, jeux vidéo, achats compulsifs...

Les prochaines dates sont les lundis 12 et 26 mai.

Retrouvez l'ensemble du calendrier sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien > Santé). **Informations et prise de rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.**

ATELIER COMPOSTAGE

Envie de tout savoir sur le compostage ? **Participez à un atelier découverte le samedi 14 juin, de 10h à 11h30 ou de 14h à 15h30, dans les locaux d'Émeraude.** Accompagnés d'une chargée de mission, les participants apprendront les bases du compostage, les bons gestes à adopter et comment utiliser un compost mûr. Que vous viviez en logement individuel ou collectif, le compostage est à la portée de tous ! Cette pratique permet de réduire jusqu'à 30 % le volume de sa poubelle, soit environ 80 kg de déchets évités par habitant chaque année. Inscription par téléphone au 01 34 11 92 91. L'atelier se déroule au 172, chaussée Jules César, 95130 Le Plessis-Bouchard.

NEWSLETTER : ABONNEZ-VOUS !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? **Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ».**

Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie. Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook de la Ville (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles). Depuis quelques semaines, la Ville dispose également d'une page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles)), n'hésitez pas à « liker » les photos de la ville et à partager les vôtres en utilisant le hashtag #montigny95 !

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme** :

• Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Vendredi
16
mai
20H30

Théâtre



RENTRÉE 42

BIENVENUE LES ENFANTS !

MISE EN SCÈNE : XAVIER LEMAIRE



Billetterie sur montigny95.fr
**CENTRE
CULTUREL
PICASSO**

À partir
de 12 ans

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles